

Fiche action n°8

Intitulé de l'action	Faire intervenir le dispositif PAROLES EN TÊTE dans les établissements scolaires, maisons familiales rurales et IME du Pays Graylois
Copilotes	ARS – PAYS GRAYLOIS
Axe stratégique du CLS	Réduire les inégalités territoriales en santé
Objectif opérationnel	Améliorer la santé des jeunes
Parcours/Projet Prioritaire ARS	PARCOURS ADOLESCENTS – JEUNES ADULTES
Enjeu de l'action	<p>Il s'agit de mener une action continue de prévention des conduites à risque à l'adolescence, en créant des temps et des espaces de paroles, dans les lieux de vie des jeunes. Rencontrer les adolescents hors du dispositif scolaire classique, en élargissant l'action dans les maisons de quartier si possible.</p> <p>Cette action créée par la Maison des adolescents de Besançon a pour but de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les jeunes autour de leur santé - Susciter leur intérêt sur les questions liées à la citoyenneté - Favoriser le dialogue parents/enfants - Renforcer le partenariat entre les différents acteurs
Descriptif de l'action	<p>PAROLES EN TETE est une action de prévention en direction des jeunes. Il s'agit de créer un temps d'échange le plus attractif possible avec les adolescents (13/18 ans), dans un environnement favorisant le débat sur les questions de santé (prévention sanitaire) et de citoyenneté (prévention délinquance).</p> <p>Cette exposition s'installe dans un collège ou dans une structure d'animation pour une quinzaine de jours et elle y crée l'événement par l'organisation de débats.</p> <p>Lors de ces débats, des professionnels des réseaux de la santé et de la citoyenneté échangent avec les jeunes, par groupe de 15 à 20, sur les questions qui les préoccupent. Un « p'tit guide » répertoriant les ressources locales qui les concernent est normalement remis aux participants à la fin de chaque rencontre : il ne pourra pas être reproductible en Haute-Saône. Il sera avantageusement remplacé par le PASS SANTE JEUNES.</p> <p>Des conférences ou animations complémentaires peuvent être proposées aux parents d'élèves, adultes du quartier ou groupes constitués qui le souhaitent.</p> <p>Utiliser l'outil pour proposer un ensemble d'intervention au cours de l'année dans les structures.</p>
Opérateurs	Centre d'Information pour le Droit des Femmes et des Familles -CIDFF 70-
Partenaires	Maison de l'Adolescent de Besançon, Inspection académique, DSSP du Conseil Départemental, PJJ, gendarmerie, MJC, MFR, CFA, Mission Locale Espace Jeunes du Pays Graylois, AHBFC, centres sociaux et culturels, DDCSPP, AFSAME et autres établissements médico-sociaux
Éléments facilitateurs	Action qui a déjà fait ses preuves sur d'autres territoires PASS SANTE JEUNES
Préalables	Signature de la convention régissant les conditions de mise à disposition de l'outil par la Maison de l'Adolescence de Besançon
Programmation de la mise en œuvre et échéancier	<p><u>1^{er} semestre 2017</u> : formation et sensibilisation de nouveaux partenaires, et plan de communication auprès des établissements scolaires du Pays Graylois.</p> <p><u>Année scolaire 2017/2018</u> : 16 interventions.</p> <p><u>Année scolaire 2018/2019</u> : 42 interventions</p> <p><u>Année scolaire 2019/2020</u> : 12 interventions (de septembre à décembre)</p>

Modalités de suivi	Comité de pilotage du Contrat Local de Santé
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'expositions organisées • Nombre de jeunes sensibilisés
Budget	<u>Interventions</u> 2017 : 4 980€ (16 interventions) 2018 : 13 072 € (42 interventions) 2019 : 3 735 € (12 interventions) <u>Coût de reproduction de l'exposition</u> : 4 500 € à verser en 2017 (utile également pour d'autres territoires)
Sources de financement	ARS – FIR Collectivités territoriales Etablissements d'accueil MSA...